**Zeitschrift:** Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft =

Bulletin de la Société Entomologique Suisse = Journal of the Swiss

**Entomological Society** 

Herausgeber: Schweizerische Entomologische Gesellschaft

**Band:** 16 (1934-1936)

**Heft:** 6-7

**Artikel:** Description de Lépidoptères nouveaux du Haut-Katanga (Congo Belge)

Autor: Romieux, Jean

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-400829

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Description de Lépidoptères nouveaux du Haut-Katanga (Congo Belge)

par

M. Jean Romieux, Dr ès sciences.

(Deuxième partie.) (Avec la Pl. V.)

Dans le Bulletin de l'an dernier (vol. VII, fasc. 3), j'ai donné la description et la figuration de quelques papillons nouveaux provenant de mes récoltes dans le Haut-Katanga (Congo Belge) et destinés au Musée d'histoire naturelle de Genève. Le travail de préparation et de détermination du produit de mes chasses s'est poursuivi dans l'intervalle, mais un certain nombre de Lépidoptères n'ont pu être identifiés en dépit de toutes mes recherches, tant dans l'ouvrage de Seitz que dans les publications parues depuis lors.

Les espèces qui seront décrites ci-dessous appartiennent toutes aux Hétérocères et se répartissent de la façon suivante: Une Syntomide, deux Arctiides, une Lymantriide et une Lasiocampide.

### Syntomis F hellei n. sp. (Syntomidae). (Pl. V, fig. I.)

Parmi mes récoltes se trouve une *Syntomis* que je ne puis rapporter à aucune des espèces connues. Ce papillon se rapproche de *S. cerbera* L par ses antennes non ciliées et par la disposition et la forme des aires vitrées des deux paires d'ailes; d'autre part, il présente quelque analogie avec *S. hemiphoenica* Hmps, en raison de son abdomen dont la face supérieure est rouge, à l'exception des trois derniers anneaux. En voici la description:

♂: Tête et thorax noirs à reflets bleus, la première sans la moindre tache frontale blanche (distinction d'avec cerbera et hemiphoenica), le second avec une forte tache latérale rouge vermillon à la face ventrale entre les deux premières paires de pattes. Antennes noires avec l'extrêmité blanche. Trompe noire. Pattes noires, les paires antérieure et médiane avec le premier article des tarses teinté de blanc en dessus.

Abdomen noir à reflets bleus; à la face dorsale, les deux premiers anneaux sont rouge vermillon, la partie ainsi teintée formant une tache en forme de trapèze, dont la base la plus large se trouve en arrière. Les anneaux 3, 4 et 5 portent une ceinture de même couleur, interrompue à la face ventrale, qui est noire en son milieu. Les interstices annulaires noirs, entre ces ceintures, sont plus étroits que chez *cerbera*. Les 6ème et 7ème anneaux entièrement noirs à reflets bleus.

Ailes noires avec vitres parfaitement translucides et incolores. Ailes antérieures avec 6 vitres. Une aire sub-basale oblongue dans l'espace 2 (ovale et bien plus petite chez cerbera). Une aire cellulaire en forme de triangle à pointes arrondies, la base échancrée en son milieu, le sommet dirigé vers l'intérieur (cette tache est plus allongée que chez cerbera). Au-dessous de la vitre de la cellule, une vitre placée obliquement, dans l'espace 2, de la même manière que chez cerbera, mais également plus allongée (chez hemiphoenica elle est beaucoup plus grande que la vitre cellulaire, chez cerbera un peu plus grande, chez hellei à peine plus grande). Le trois vitres externes sont disposées comme chez cerbera, de même forme et de même grandeur relative (différence avec hemiphoenica). L'aile est de même coupe que chez cerbera; l'apex est moins arrondi que chez hemiphoenica.

Ailes postérieures plus étroites que chez *cerbera*, beaucoup plus que chez *hemiphoenica*, avec 2 aires vitrées: Celles-ci disposées comme chez *cerbera*, c'est-à-dire l'une au-delà de l'autre, tandis que chez *hemiphoenica* elles sont placées obliquement l'une au-dessus de l'autre. L'interne, oblongue, plus large vers l'extérieur (et non en forme de carré arrondi comme chez *cerbera*); l'externe en forme d'amande, également bien plus grande que chez *cerbera*, de sorte que les deux aires sont séparées par un espace noir beaucoup moins large que chez celle-ci.

Envergure: 34 mm.

C'est avec plaisir que je dédie cette *Syntomis* à mon honoré collègue Monsieur Frédéric Hellé à Nice, admirateur et connaisseur éclairé des papillons exotiques.

1 of holotype pris à la lumière électrique à Tshinkolobwe le

25. III. 1931.

## Ilemodes Hmps isogyna n. sp. (Arctiidae). (Pl. V, fig. 6.)

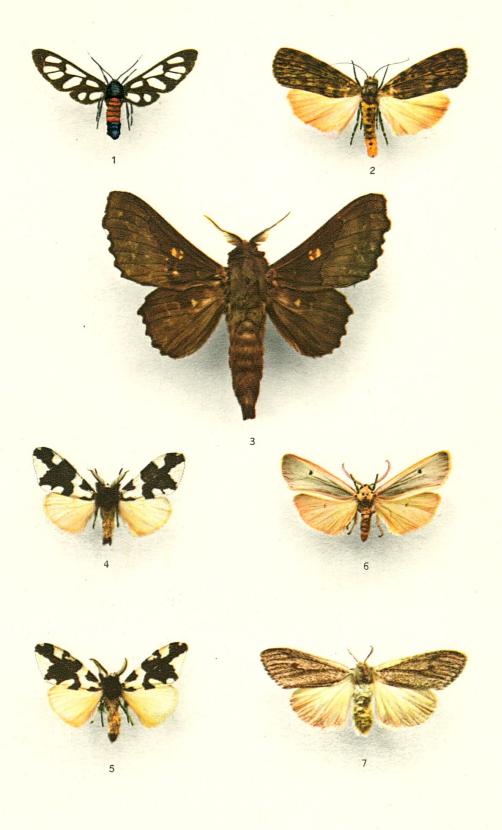
C'est dans la sous-famille des *Micrarctiinae* que se range ce papillon, qu'au premier abord on serait tenté de placer parmi les *Lithosiinae*.

Anatomiquement, il possède toutes les caractéristiques des *Ilemodes*; il a en effet: Les antennes bipectinées chez le  $\circlearrowleft$ . Aux ailes antérieures, les nervures 7+8 et 9+10 forment une fourche partant d'une longue tige commune; aux ailes postérieures, les nervures 4+5 fourchues, avec longue tige commune, les nervures 6+7 fourchues, avec une tige commune, mais très courte.

Tête avec front jaune d'ocre tirant sur le brun-rouge, les palpes de même couleur, dirigés en avant et ne dépassant pas le front. Trompe jaune. Antennes jaune d'ocre, bipectinées. Nuque et thorax jaune d'ocre plus clair. Le thorax présente en dessus trois groupes de points noirs arrondis: Un point à la base des tegulae,

#### Explication de la planche V.

- Fig. 1. Syntomis hellei Rmx. of (Tshinkolobwe, 25. III. 31).
- Fig. 2. Digama pandaensis Rmx. ♂ (Panda, 11. I. 30).
- Fig. 3. Mimopacha audeoudi Rmx. ♂ (Tshinkolobwe, 16. I. 31).
- Fig. 4. Aclonophlebia dracontea Rmx. ♂ (Tshinkolobwe, 9. X. 31).
- Fig. 5. Aclonophlebia dracontea ♂ aberration indentata Rmx. (Tshinkolobwe, 12. X. 31).
- Fig. 6. Ilemodes isogyna Rmx. ♂ (Tshinkolobwe, 15. XI. 30).
- Fig. 7. Laelia impura Her., ssp. brauni Aud. ♀ (Agadir, 3. IV. 26).



1 à 6. Hétérocères nouveaux du Haut-Katanga (Romieux) 7. Lymantriide nouvelle du Maroc (Audéoud)

vers la naissance de la côte des A. ant. — Un point de chaque côté du milieu du mésothorax, vers l'avant de celui-ci, entre les tegulae. — Un point de chaque côté du milieu du mésothorax, vers l'arrière de celui-ci. Abdomen et poitrine entièrement jaune d'ocre, de même teinte que le thorax.

Pattes antérieures jaune d'ocre, les tibias très courts, noirs en dessus, avec un fort ongle interne, les tarses entièrement noirs. Pattes médianes jaune d'ocre, sauf le dessus des tibias et les tarses, qui sont noirs. Pattes postérieures entièrement jaune d'ocre, sauf la pointe des tarses et les ongles, noirs; les tibias avec deux paires

d'épines jaunes.

Ailes antérieures gris-brun (souris), de teinte uniforme, avec un point noir en demi-lune placé du côté interne de la nervure transversale fermant la cellule. Bord antérieur, franges et bord interne jaune pâle. Au bord antérieur, la côte elle-même est plus foncée, soulignée de noir vers la base, et la bordure jaune pâle de la côte va s'amincissant vers l'apex. Au bord interne, la bordure jaune pâle atteint et longe la nervure I, qu'elle dépasse un peu vers l'angle interne. Une petite touffe de poils jaunes recouvre la racine des nervures, avec une tache noire vers la naissance de la nervure I.

Ailes postérieures entièrement jaune pâle, y compris les franges; le revers des ailes est semblable à la face supérieure, avec cette différence qu'une virgule noire (visible par transparence à la face supérieure) marque l'extrêmité de la cellule des ailes postérieures.

Le dessus des deux ailes possède un reflet soyeux.

Q. Absolument pareille au O, mais avec les antennes ciliées. En raison de la similitude parfaite des deux sexes, j'appellerai cette espèce isogyna, par opposition à l'Ilemodes heterogyna Hmps, chez laquelle les deux sexes sont complètement différents. Le O d'heterogyna présente une certaine ressemblanc de dessins avec la nouvelle espèce.

Envergure: ♂ 35 mm., ♀♀ 34—36 mm.

1  $\circlearrowleft$  et 2  $\circlearrowleft$  tous pris à la lumière électrique à Tshinkolobwe: 15. XI. 1930 ( $\circlearrowleft$  holotype); 17. XI. 1930 ( $\circlearrowleft$  allotype); 20. XI. 1930 ( $\circlearrowleft$  paratype).

#### Digama Mre pandaensis n. sp. (Arctiidae). (Pl. V, fig. 2.)

Le genre *Digama* Moore, que l'on classe dans la sous-famille des *Hypsinae*, me paraît avoir été peu étudié, au moins en ce qui concerne les espèces éthiopiennes. En examinant le papillon dont on trouvera le description ci-dessous, ainsi que d'autres *Digama* africaines, j'ai constaté au sujet de ce genre plusieurs erreurs insérées dans les ouvrages consultés.

Dans le Seitz (Fauna africana, vol. 14, p. 90 de l'édition allemande), on mentionne parmi les caractéristiques du genre *Digama* 

qu'aux A. ant. les nervures 7+8+9 sont « stylées », c'est-à-dire ont une tige commune, et que la nerv. 10 forme avec la nerv. 7 une aréole. Or, dans mon papillon, la nerv. 7 forme bien avec la nerv. 10 une aréole, mais elle n'est pas branchée avec 8+9; elle naît séparément, légèrement au-dessous de la pointe de l'aréole, et n'est nulle part contigue à la tige commune de 8+9, laquelle part de la pointe même de l'aréole. J'ai retrouvé cette particularité chez des spécimens de Digama culta Hbn, espèce de l'Afrique du sud qui ne présente, sous ce rapport, aucune différence avec ma Digama pandaensis, et chez D. ostentata Dist.

L'ouvrage de Seitz (loc. cit., p. 92) indique également pour le genre tout voisin *Godasa Wlk* que les nervures 7+8+9 sont « stylées » aux A. ant. C'est encore une erreur, à ce que j'en puis juger par l'examen d'une des deux espèces africaines, *G. sidae* F. Chez cette *Godasa*, la nervure 7 naît juste au-dessous de la branche

commune de 8+9, laquelle sort de la pointe de l'alvéole.

D'ailleurs, Sir G. Hampson (The Fauna of British India, Moths, vol. I, 1892, p. 504) se borne à signaler parmi les caractéristiques des *Digama* indiennes que les nervures 7 et 10 des A. ant. naissent d'une courte alvéole, et il ne parle pas des nervures 8 et 9. Mais il doit faire erreur au sujet de la nervulation des A. post. quand il dit que les nervures 6 et 7 y sont « stalked », c'est-à-dire stylées; chez les *Digama* africaines que j'ai étudiées, ces nervures partent d'un même point qui est l'extrêmité supérieure (angle) de la cellule. M. Gaede, dans le Seitz (loc. cit., p. 90) dit très justement que les nervures 6 et 7 des A. post. naissent d'un même point.

Le D<sup>r</sup> Seitz mentionne, dans les généralités concernant la sousfamille des *Hypsinae* (Fauna palaearctica) que « beaucoup d'Hypsinae, par exemple les *Hypsa* elles-mêmes, les *Digama*, etc.» ont avant l'angle interne des A. ant. un organe particulier qui, vu du dessus, forme comme une bosse et parfaît en dessous comme un repli, et que l'on a considéré comme un organe de stridulation.

Hampson, dans le livre déjà cité (p. 505) ne cite cet organe que pour la section ou sous-genre *Sommeria*, comprenant il est vrai la plupart des espèces indiennes, mais non le type du genre *Digama*, *D. hearseyana* Moore, ni une espèce appartenant à une troisième

section, D. burmana Hmps.

L'organe en question, situé au-dessous du bord interne des A. ant., est très visible chez nombre d'Hypsines des deux sexes, mais il n'existe pas chez toutes; il manque en tous cas à plusieurs Digama, dont l'espèce nouvelle ici décrite, et à Godasa sidae F. Il serait intéressant d'examiner sous ce rapport les Digama éthiopiennes et de voir si l'on peut y distinguer les mêmes sections que parmi les indo-australiennes.

Les antennes des mâles ont fourni à Sir Hampson un autre

critère pour l'établissement des trois sections du genre *Digama*. Chez *D. burmana*, elles sont faiblement ciliées; chez *D. hearseyana*, elles sont munies de cils fasciculés; chez les autres espèces indiennes, elles sont hipartinées, le 1/2 terminal étant cilié

elles sont bipectinées, le 1/5 terminal étant cilié.

En ce qui concerne les espèces africaines, M. Gaede. dans le Seitz, a également distingué trois sections reconnaissables à la forme des antennes, mais sa terminologie ne correspond pas tout-à-fait à celle de Hampson; il distingue des antennes longuement pectinées, des antennes dentées et, chez deux espèces appartenant peut-être à un autre genre que *Digama*, des antennes simples (filiformes). De même ici, un examen comparatif des espèces éthiopiennes et indo-australiennes serait souhaitable. *Digama pandaensis* possède chez le mâle des antennes munies de cils fasciculés, comme l'espèce type du genre, *D. hearseyana*.

Les autres caractères de la nouvelle espèce, nervulation des ailes postérieures, ponctuation du thorax et de l'abdomen, structure des palpes, dessins des ailes, sont conformes à la diagnose du genre

Digama.

Tête gris-brun, le front noir à la base de chaque côté et avec un point noir de part et d'autre du sommet. Nuque gris-brun avec des poils noirs en son milieu. Palpes longs, gris-brun, un peu recourbés vers le haut; le dernier article délié, un peu épaissi à l'extrêmité; les palpes portent trois paires de taches ou points noirs latéraux, une au sommet de chaque article (comme chez *D. culta*). Yeux gros, lisses, tachetés. Trompe jaune, bien développée. Antennes brunes, l'article d'attache épais, avec une tache noire à la face supérieure.

Collier (Halskragen) gris-brun avec un point noir médian sur chacune des deux pièces. Tegulae gris-brun avec deux points noirs, l'un à la base, l'autre près de la base. Mésothorax gris-brun, avec

des points noirs placés comme chez D. culta.

Face ventrale de l'abdomen entièrement jaune clair. Face dorsale de l'abdomen orangée, avec un point noir médian à l'avant de chaque anneau. Sur les flancs, une rangée de points noirs semblables, mais placés plutôt vers l'arrière de chaque anneau. Touffe anale orangée sur les deux faces.

Pattes jaune pâle en dessous, sauf les tarses plus ou moins teintés de noir, brun noirâtre en dessus, les tarses annelés de jaune clair. Les tibias des pattes postérieures avec deux paires d'éperons

d'inégale longueur, les éperons internes très longs.

Ailes antérieures gris-brun avec cinq bandes transversales plus foncées, surtout vers la côte. Les trois premières de ces bandes sont obliques de la côte jusqu'au bord antérieur de la cellule, puis à peu près rectilignes de là jusqu'au bord interne de l'aile; elles sont surtout marquées par des traits longitudinaux noirs et minces qui sont placés sur les plis médians de la cellule et des diverses aires situées

entre la cellule et les deux bords de l'aile. Un point noir arrondi dans la cellule entre la deuxième et la troisième bandes.

La quatrième bande, post-médiane, est incomplète; elle est formée par une tache oblique allant de la côte à la nervure 10, une tache au-delà de la cellule entre les nervures 5 et 6, une dernière tache plus importante rentrant obliquement de la nervure 3 jus-

qu'au bord interne.

La cinquième bande comprend une fine ligne zigzaguée et incurvée, touchant du côté extérieur à trois taches brunes placées comme celles de la quatrième bande. Une guirlande submarginale formée par les nervures soulignées en noir et les espaces entre celles-ci parsemés d'écailles grises plus claires. Franges brunes légèrement ponctuées de plus foncé.

Ailes postérieures jaune orangé clair, d'une teinte plus vive

à la marge; franges jaunes.

En dessous, l'A. ant. est gris-brun luisant, avec une partie plus foncée couvrant la cellule, sans autre dessin qu'un point noir cellulaire au même emplacement que sur le dessus. A. post. d'un jaune orangé plus pâle que sur le dessus.

Avant de terminer, je pense bien faire en résumant encore quelques points de mon examen comparatif de la nouvelle espèce D. pandaensis et des espèces africaines D. ostentata Dist et D. culta

Hbn:

*D. ostentata*: Antennes du ♂ munies de cils assez épais et raides, renflés à leur extrêmité; antennes de la ♀ simples. — Nervures 8 et 9 des A. ant. courtement stylées, 7 partant juste audessous de leur style. — Repli bien marqué chez le ♂, contre le bord interne de l'A. ant., à  $^{1/3}$  de sa longueur (n'existe pas chez la ♀).

 $D.\ culta$ : Antennes du  $\circlearrowleft$  bipectinées sur presque toute la longueur; antennes de la  $\circlearrowleft$  pour ainsi dire simples (avec des cils rares, très fins et courts). — Nervures 8 et 9 des A. ant. assez longuement stylées, 7 naissant d'un peu plus bas que leur style. — Repli  $\pm$  marqué aux A. ant. du  $\circlearrowleft$ , au même emplacement que chez D.

ostentata (n'existe pas chez la  $\mathfrak{P}$ ).

D. pandaensis: Antennes du ♂ munies de cils fins et fasciculés. — Nervures 8 et 9 des A. ant. assez longuement stylées, 7 naissant d'un peu plus bas que leur style. — Pas de repli au bord interne des A. ant. chez le ♂.

On voit par ce qui précède que, des trois espèces ci-dessus, seule pandaensis peut être rangée parmi les Digama sensû strictô. Et si elle montre quelques analogies de dessins avec les D. aganais Fldr et budonga B.-Bak, qui toutes deux se rencontrent dans l'Afrique orientale, elle en présente de bien curieuses avec D. hearseyana Moore de l'Inde et de Ceylan. La partie interne de l'A. ant. est ornée chez hearseyana de taches noires en forme de points, alors

que chez *pandaensis* ils sont, à l'exception du point médian de la cellule, allongés en forme de traits minces; mais, chez les deux

espèces, ils occupent les mêmes emplacements.

Je ne serais pas très étonné si l'étude plus approfondie que je me propose d'entreprendre devait me démontrer que *D. pan-daensis* n'est qu'une forme africaine de l'espèce indienne *D. hear-seyana*.

Envergure: 40 mm.

Je nomme cette nouvelle espèce *Digama pandaensis* en raison du lieu où je l'ai capturée.

1 ♂ holotype pris de jour dans un ravin près de Panda le 2. I. 1930.

### Aclonophlebia Btlr dracontea n. sp. (Lymantriidae). (Pl. V, fig. 4 et 5.)

Plusieurs des *Aclonophlebia* que j'ai récoltées durant mon séjour dans le Haut-Katanga n'ont pu être identifiées. L'espèce dont la description va suivre est cependant très caractérisée et ne peut être confondue avec aucune autre.

♂: Tête avec le front noir, velu, et des poils blancs entre les bases des antennes, en arrière du vertex. Des poils rouges en dessous et en arrière de la base des antennes. Palpes dirigés en avant, couverts de poils brun-noir. Antennes bipectinées à tige noire et branches brun foncé.

Thorax couvert de longs poils, entièrement noir y compris les scapulae (ptérygodes). Poitrine également velue et entièrement noire.

Abdomen couvert de longs poils couchés, jaune d'ocre en dessus, avec quelques poils orangés à la base; sa pointe noire; face ventrale de l'abdomen brun-noir, sauf vers la base, où les poils sont jaune sale.

Les pattes ont les fémurs et les tibias garnis de longs poils noirs, puis, vers l'extrêmité des tibias, de poils blancs, ces derniers surtout sur les pattes médianes; tarses blancs sur la plus grande longueur, les articles terminaux noirs; tibias des pattes postérieures

avec une paire d'éperons blanchâtres, courts.

Ailes antérieures à fond blanc pur, décoré d'épaisses taches noires: Une tache basale se prolongeant au bord interne de l'aile, où elle s'épaissit en un petit triangle. — Une tache subbasale partant de la côte, recouvrant et dépassant un peu la partie basale de la cellule médiane; cette tache est également en forme de triangle, à pointe dirigée vers l'angle interne. — Une très large tache de figure compliquée; pour la définir, il sera plus facile de la considérer comme formée par deux taches qui se croisent et confluent en leur milieu: la première, très large, partant du milieu de la côte, couvrant toute la moitié externe de la cellule et dépassant même son extrêmité, puis allant se rétrécissant pour aboutir un peu au-

dessus de l'angle interne de l'aile, et se terminer sur les franges elles-mêmes; cette tache présente extérieurement de petites pointes sous les nervures 3 et 4, et intérieurement une pointe plus prononcée atteignant, la nervure 1. La tache qui la croise part de l'apex de l'aile pour venir confluer avec la précédente au-dessus de la nervure 4, puis se prolonger au-delà de la précédente en un coude arrondi, qui vient aboutir un peu au-delà du milieu du bord interne de l'aile. Cette dernière tache noire enferme une petite tache blanche située sur la côte juste avant l'apex. Franges blanches, sauf au-dessous de l'apex et au-dessus de l'angle interne, où elles sont noires.

Ailes postérieures faiblement hyalines, jaune d'ocre pâle en

dessus et en dessous, plus colorées le long du bord anal.

Face inférieure blanc jaunâtre aux A. ant., avec les mêmes

dessins qu'à la face supérieure, mais moins distincts.

En raison de la forme étrange des taches noires croisées, figurant une manière de dragon aux ailes étendues et à la tête dirigée vers l'apex, j'appellerai cette espèce *Aclonophlebia dracontea*. Elle est peu variable; la plupart de spécimens pris portent dans la large tache ou bande noire médiane, près de son bord externe, un point blanc très petit sur la nervure 4. Un spécimen plus aberrant est figuré fig. 5; il possède vers le milieu de la côte des A. ant. une tache blanche supplémentaire entourée par la large bande médiane noire (= ab. *indentata* mihi).

A. dracontea présente une certaine analogie avec A. poecilanthes Collenette, espèce récemment décrite (1931) du Kivou occidental. Cette ressemblance se borne d'ailleurs à une disposition quelque peu semblable des taches claires et foncées dans la partie médiane des A. ant., mais par la plupart de ses caractères, A. dracontea en est très nettement distincte.

Envergure:  $\circlearrowleft$  type 31 mm. La taille des autres spécimens varie de 28 à 35 mm.

9 spécimens, tous ♂, capturés à la lumière électrique à la mine de Tshinkolobwe aux dates suivantes:

10. III. 31 (1 ♂ un peu p.); 9. X. 31 (2 ♂ ♂ fr. dont 1, holotype; 1 ♂ un peu p.); 12. X. 31 (1 ♂ fr., ab. *indentata*); 15. X. 31 (1 ♂ assez fr.); 16. X. 31 (1 ♂ assez fr.); 24. X. 31 (1 ♂ fr.); 28. X. 31 (1 ♂ un peu p.).

### Mimopacha Auriv. audeoudi n. sp. (Lasiocampidae). (Pl. V, fig. 3.)

Voici une grande et belle Lasiocampide appartenant sans doute possible à la sous-famille des *Lasiocampinae* et plus exactement au genre *Mimopacha* d'Aurivillius. Ce genre aux traits bien tranchés renferme quelques espèces chez lesquelles les yeux sont nus, les antennes du o longuement pectinées sur près de la moitié de leur

longueur, puis de moins en moins longuement jusqu'à la pointe, les fémurs et les tibias velus.

Les ailes des *Mimopacha* ont la marge dentelée à l'extrêmité des nervures; les antérieures ont les nervures 4 et 5 séparées, la nervure 8 partant de la pointe de la cellule médiane (c'est le cas de l'espèce décrite ici) ou de la tige commune 6+7, les nervures 9 et 10 plus courtes que leur style, 9 aboutissant à la marge au-dessous de l'apex; les postérieures montrent les nervure 4 et 5 libres ou avec courte tige commune partant de l'angle inférieur de la cellule (la seconde alternative est ici réalisée), et la nervure 8 touchant la nervure 7 en un point à faible distance de la base. Les ailes postérieures ont le bord antérieur court, échancré vers le milieu, et portent une aire vitrée à l'extrêmité de la cellule médiane.

Mimopacha audeoudi possède des caractères communs tant à ceux de M. knoblauchi Dew, espèce répandue du Caméroun jusqu'au Congo, qu'à ceux de M. tripunctata Auriv, espèce de Nigérie.

La teinte du corps et des ailes est d'un brun foncé un peu grisâtre qui se rapproche bien plus de celle de *tripunctata* que de celle de *knoblauchi*. Les A. ant. sont moins étroites que chez *tripunctata* et par leur forme très semblables à celles de *knoblauchi*. Par contre, la forme des A. post. de *M. audeoudi* diffère de celle des deux autres espèces voisines: Alors que *M. tripunctata* porte une longue dent à l'extrêmité de chacune des nervures 6 et 7, *M. audeoudi*, comme *M. knoblauchi*, n'en a qu'une à l'extrêmité de la nervure 6 (ou plutôt au-dessous de celle-ci); mais cette dent est fort prononcée chez *knoblauchi*, le reste de la marge n'étant pas dentelé, tout au moins d'après la figure, tandis que chez *audeoudi* elle n'est pas beaucoup plus longue que les autres dents garnissant la marge de l'aile postérieure. Le contour de cette aile est donc bien plus régulier que chez les deux autres espèces citées plus haut.

M. audeoudi est ornée, à l'extrêmité de la cellule médiane des A. ant., d'une tache brun vif entourée de trois points couleur d'ivoire, dont deux plus petits du côté interne et un plus grand, en forme de croissant, à l'extérieur; par ce caractère, la nouvelle espèce se rapproche de M. tripunctata, quoique chez cette dernière la tache discocellulaire soit brun-jaune et non brun vif; les points blancs ou

blanchâtres font défaut chez M. knoblauchi.

A l'extrêmité de la cellule médiane des A. post., *Mimopacha knoblauchi* et *tripunctata* présentent une aire vitrée arrondie; *M. audeoudi* porte une aire vitrée netement triangulaire, dont la pointe est dirigée vers la racine de l'aile.

En ce qui concerne les dessins des ailes, la ressemblance est plus grande avec *knoblauchi* qu'avec *tripunctata*. Le fond des deux ailes, en dessus, est d'un brun légèrement grisâtre, avec une bande médiane des A. ant. et la moitié basale des A. post. plus foncées, d'une teinte brun chocolat.

La bande médiane des A. ant. est bordée de chaque côté par une mince ligne gris clair faiblement sinueuse et peu distincte. Une ligne semblable, encore moins distincte, court au milieu de la partie externe de l'aile; elle est accompagnée d'une ombre brune un peu plus sombre que le fond.

Aux A. post., une fine ligne gris clair, peu distincte, borde également à l'extérieur la moitié basale de l'aile, mais ici elle est assez fortement brisée. La partie externe de l'aile porte en son milieu une ombre brune plus foncée, mais non accompagnée d'une

ligne gris clair comme c'est le cas aux A. ant.

En dessous, le fond des deux ailes est plus uniforme qu'à la face supérieure, les lignes grises plus marquées, surtout aux A. post., où une ligne de cette couleur est présente, qui partage la partie externe. La tache et les points discocellulaires font défaut au revers des ailes antérieures.

Les franges sont brun foncé aux deux ailes, mais elles ont l'extrêmité blanche dans les concavités qui séparent les dents de la marge. Les nervures ressortent assez nettement en brun plus vif, surtout au revers des ailes.

Le corps est entièrement brun-gris foncé, un peu plus clair à la face ventrale de l'abdomen et aux interstices annulaires. Les pattes également brunes, avec les tarses annelés de blanc jaunâtre.

Les antennes avec la tige brune, plus claire à mi-longueur; les longues pectinations de la base presque noires du côté interne, fouves du côté outerne.

fauves du côté externe.

Je crois cette espèce nouvelle et désire la dédier à mon distingué collègue le D<sup>r</sup> Georges Audeoud. de Genève, qui a mis très aimablement à ma disposition sa belle collection africaine.

Envergure d'apex en apex: 56 mm.

1 ♂ holotype capturé à la mine de Tshinkolobwe, au projecteur, le 16. I. 1931.